

« On ne peut pas se contenter de dire : "Nous sommes une grande famille, la grande majorité des faits est derrière nous" » : après Bétharram, l'enseignement catholique face aux plaintes

« On ne peut pas se contenter de dire : "Nous sommes une grande famille, la grande majorité des faits est derrière nous" » : après Bétharram, l'enseignement catholique face aux plaintes Depuis la déflagration du scandale Bétharram, des affaires de violences dans des établissements privés éclatent presque chaque semaine. Sidérant des catholiques longtemps restés dans le déni.

« Je me demande comment il n'y a pas eu de morts. C'était une violence décomplexée : un prof prenait un élève, le tirait par les cheveux et lui faisait faire le tour de la classe en lui tapant dessus. Certains finissaient couchés sous l'estrade pendant une heure. Mais ce qu'on craignait le plus, c'était de se faire virer de la classe ; le fondateur de l'école, un ancien aumônier militaire, passait dans les couloirs, et ceux qu'il croisait s'en prenaient plein la gueule. » Le comédien Didier Vinson a été scolarisé deux ans, de 1977 à 1979, au collège Saint-Pierre du Relecq-Kerhuon (Finistère), et le souvenir des violences le hante encore. De même que la passivité des adultes. « Ils ne nous croyaient pas. Quand je parlais à mes parents du niveau de violence, ils en rigolaient, me disaient que j'exagérais. J'ai enterré cet épisode de ma vie pendant près de cinquante ans. C'est quand le collectif de victimes m'a contacté, en février dernier, que tout est ressorti. » Grâce soit donc rendue à François Bayrou. Un an et demi après les premiers articles dans la presse locale sur la violence systémique ayant régné au pensionnat catholique Notre-Dame de Bétharram - où il scolarisait ses enfants et où sa femme, Elisabeth, a enseigné le catéchisme -, et surtout quatre ans après la publication du rapport de la Commission indépendante sur les Abus sexuels dans l'Eglise (Ciase) qui soulignait que 30 % des abus sexuels commis par des prêtres ou des laïques l'avaient été dans le cadre scolaire, il aura fallu que le maire de Pau accède à Matignon pour que la France, et plus singulièrement la France chrétienne, découvre une réalité que personne, manifestement, ne voulait voir : oui, des violences massives ont été commises, au moins jusqu'à l'orée des années 2000, dans des établissements catholiques sous contrat, placés sous la double tutelle de l'Eglise et de l'Education nationale. « Livrés à la folie des adultes » Depuis février, de nouveaux cas d'établissements déviants apparaissent chaque semaine, des plaintes s'accumulent - pas moins de 200 pour Bétharram -, et des affaires tues pendant des décennies font la une des journaux. Cela tient à la force de frappe du média d'investigation Mediapart qui, s'emparant du sujet, et concentrant ses traits sur l'attitude du Premier ministre, est parvenu à donner une dimension nationale et politique au dossier. Mais aussi à la charge du très incisif député LFI Paul Vannier, qui, depuis trois ans, s'est fixé comme objectif de remettre au pas l'enseignement catholique, financé à près de 80 % par les pouvoirs publics, mais soustrait de facto aux contrôles d'un Etat souvent passif et négligent. Cela tient, enfin, au soutien inattendu qu'il a obtenu de l'aile sociale-libérale de la macronie : un premier rapport avec le député Renaissance Christopher Weissberg sur les questions de financement, un deuxième en cours avec la députée Violette Spillebout sur les modalités du contrôle par l'Etat et de la prévention des violences dans les établissements scolaires.

[« Il n'a pas vu ou n'a pas voulu voir le problème systémique de la violence » : Bétharram, le tabou de Bayrou](#)

En ces temps de contraction budgétaire et d'instabilité gouvernementale, l'enseignement catholique est donc devenu une cible partagée. Cela ne répond pas complètement à la grande question qui tourmente les prélats. Pourquoi maintenant ? Pourquoi ce déferlement de plaintes et de souffrances alors qu'ils avaient l'impression d'avoir « poussé très loin le travail d'enquête et d'introspection » - dixit l'un des leurs - avec l'ambitieuse commission indépendante menée par le conseiller d'Etat Jean-Marc Sauvé, son rapport de 2 500 pages, ses 2 700 témoignages recueillis, ses 330 000 victimes estimées entre 1950 et 2020 et ses nombreux mécanismes de réparation... Un monseigneur haut placé cherche des explications dans la psychologie des victimes, en évoquant la possibilité d'une « amnésie traumatique ». L'amnésie, c'est bien ce que raconte Didier Vinson, quand il explique s'être longtemps convaincu d'« avoir rêvé les châtiments » qu'il avait subis. L'amnésie, ou plus exactement le refoulement, c'est également ce qu'a vécu Michel Lavigne, 68 ans, ancien pensionnaire de Notre-Dame de Garaison, un autre pensionnat du Sud-Ouest, proche de Bétharram. Cinquante ans, lui aussi, à « garder [ses] souffrances » - d'« énormes » claques dont il pouvait conserver la douleur des jours et des jours, des tabassages à terre, « ciblant l'enfant chétif » qu'il était, par « simple démonstration d'autorité » - et soudainement l'espoir. « Pendant un temps, seules les violences sexuelles étaient prises en considération. Mais avec Bétharram, j'ai vu qu'on s'intéressait à toutes les autres formes de violences, notamment les violences physiques, qui traitent les enfants comme des objets livrés à la folie des adultes. A partir de ce moment-là, je me suis dit : "Moi aussi, je vais pouvoir me faire entendre." » Comme dans d'autres affaires post-#MeToo, le chœur des plaignants attendait son ténor, en l'occurrence la voix posée et déterminée d'Alain Esquerre, le porte-parole des victimes de Bétharram, pour pouvoir se lancer. Cela aura pris quatre ans après la publication du rapport de la Ciase. L'Eglise n'aurait-elle pas pu susciter plus tôt la libération de la parole ? Au Secrétariat général de l'Enseignement catholique (Sgec), l'instance chargée de la coordination et de la représentation des établissements, la gêne est palpable. Philippe Delorme, l'actuel patron, renvoie la responsabilité sur les médias, sans grande conviction : « Avec le rapport Sauvé, vous aviez du matériau pour lancer des investigations, et pourtant vous n'en avez rien fait. » Son prédécesseur, Pascal Balmand, en poste jusqu'en 2019, est plus nuancé. Il se souvient d'avoir été surpris qu'aucun établissement n'ait été mis en cause à la suite du rapport. Mais concède avoir cédé lui-même à une « forme de déni collectif » : « Au fond de moi, j'imaginai des affaires anciennes, touchant des personnes très âgées. Les données du rapport Sauvé allaient en ce sens [56 % des faits estimés sur la période 1940-1970, 8,5 % après 2000, NDLR]. Mais, a posteriori, c'était une manière de se rassurer à bon compte. » De fait, les victimes se posent toutes les mêmes questions : l'Eglise et l'enseignement catholique ont-ils tout fait, après le rapport de la Ciase, pour identifier les établissements les plus problématiques, fouiller les archives, pousser les victimes à se faire connaître et surtout s'assurer que les pratiques du passé n'étaient plus celles d'aujourd'hui ? La réponse est manifestement non. « Le rapport n'a pas donné les noms des établissements concernés, mais seulement des témoignages anonymes et un nombre de personnes victimes. De plus, il n'a fait aucune recommandation spécifique sur l'enseignement catholique », se justifie Philippe Delorme. Les capacités RH de l'Eglise Ce travail d'exploration est-il désormais engagé ? Tout dépend d'où. Il y a les grands diocèses souvent cités en exemple : Lille, Rennes ou Nanterre, où Constance Bertrand, la porte-parole du collectif des victimes de Saint-Dominique à Neuilly-sur-Seine (dont les violences ont été médiatisées fin mars), a été positivement surprise par la rapidité de réponse et la qualité d'écoute de l'évêque, Matthieu Rougé, nouveau responsable des dossiers scolaires à l'épiscopat.

[Bétharram : les inspecteurs de l'Education nationale en procès ?](#)

Et il y en a de plus poussifs. Dans le Sud-Ouest, à Notre-Dame de Garaison, les amis de Michel Lavigne ont bien obtenu la mise à pied par l'évêque du diacre Claude L., dit « le Crabe », une figure historique de l'établissement dénoncée par une dizaine de témoignages. Mais la congrégation qui chapeaute « Garaison » est aux abonnés absents. Et la direction de l'école s'est fendue d'un courrier aux parents mi-mars, où elle fustige des « témoignages sujets à caution », derrière lesquels elle « pense » reconnaître pour certains d'entre eux des « élèves renvoyés pour indiscipline », qu'elle menace - tant qu'à faire - de poursuites en diffamation. Avant de mettre un terme à toute discussion, en rappelant ses « 100 % de réussite au bac et 60 % de mentions ». Un courrier jugé « étonnant » voire « surréaliste » au plus haut niveau de l'Eglise. Du côté du Relecq-Kerhuon, chez Didier Vinson, la réaction est moins vive, mais guère plus concluante. « La directrice, interrogée par la presse locale, s'est contentée de répondre : "C'était une autre époque où le collègue était réputé accueillir des 'garçons difficiles', on est désolés mais ça n'a plus rien à voir avec ce qu'il se passe aujourd'hui." » Est-ce vraiment le cas ? L'Eglise affirme que l'enseignement catholique d'aujourd'hui « n'est pas le Bétharram d'hier ». Et met en avant les mécanismes de prévention développés depuis la Ciase. Un dispositif 3PF pour « programme de protection des publics fragiles » a été lancé par le Sgec. Sur le papier, il est ambitieux (si l'on oublie sa dénomination problématique qui associe le risque d'exposition aux violences à une fragilité préalable). Les conditions de recueil de la parole y sont détaillées, et les risques de maltraitance par une personne détenant l'autorité ouvertement évoqués. Ce n'est pas du tout le cas dans le public, où la question de l'adulte dysfonctionnel reste un impensé, absent du site du ministère et des formations prodiguées aux personnels. Sur le terrain, toutefois, les choses sont plus compliquées. Le Sgec, qui ne dispose que d'un simple pouvoir d'animation et de proposition, est incapable de s'avancer sur la mise en oeuvre effective du fameux 3PF, au point de lancer une campagne de communication auprès des parents pour le faire connaître. C'est que l'enseignement catholique est un parfait négatif de l'enseignement public : si le second souffre de son hypercentralisation, le premier se singularise par la très grande autonomie de ses établissements. Quelles conséquences ? « Disons que c'est un peu comme une vieille chaussette, ose un cadre. Le côté propre, c'est l'agilité incontestable que cela apporte en matière d'animation pédagogique ; le côté sale, c'est l'absence de garde-fous : quand ça dérive, ça peut aller très loin, avec des directeurs qui ont la main sur le recrutement et des structures qui peuvent donc devenir à risque. » Le scandale Bétharram aura au moins permis de questionner cette organisation très lâche. Certes, les écoles privées ne sont pas des électrons libres. Elles sont théoriquement soumises aux contrôles réguliers soit d'un diocèse soit d'une congrégation. Mais les capacités RH de l'Eglise sont de plus en plus limitées, et une grande partie des tutelles peinent à exercer leur mission. « Il y a des gens très organisés, comme les jésuites ou les lassaliens, mais la vieille mère supérieure maraboutée par son chef d'établissement un peu gourou, ça existe également », admet un ancien directeur diocésain. Autre question : le rapport au syndicalisme, qu'on qualifiera poliment de désuet. Tout en jugeant les violences systémiques « derrière nous », les organisations représentatives des enseignants dénoncent un climat globalement hostile à leur expression. « On est toujours dans une forme de chantage. Si vous alertez sur une situation problématique, on vous reproche de nuire à l'image de l'établissement, donc de lui faire perdre des élèves et, in fine, de menacer les postes des collègues », accuse Pascale Picol de la CGT. Excessif ? Pas si sûr. « Certains directeurs voient encore leur établissement comme une "grande famille", reconnaît un observateur avisé du secteur. Quand vous leur dites que, non, c'est une organisation professionnelle qui se gère notamment par le paritarisme, vous passez presque pour un dangereux gauchiste. » Demande de remise en ordre Le contre-pouvoir est plutôt à chercher du côté des parents. A Neuilly-sur-Seine, Constance Bertrand, qui habite à 200 mètres du collège Saint-Dominique où elle a subi des violences enfant, craignait de se « faire interpeller dans la rue ». Il n'en est rien. Les réactions sont rares, voire positives : des

amis, des collègues « [lui] demandent si [elle a] des infos sur tel établissement dans lequel sont scolarisés leurs enfants ». Dans les cercles catholiques militants, la demande de remise en ordre est encore plus nette. Le site traditionaliste Riposte catholique charge ainsi les autorités ecclésiastiques avec la même vigueur que Mediapart. Et au sein de la très consensuelle Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement libre (Apel), des velléités d'indépendance commencent à se faire entendre. Très remontée, sa présidente, Hélène Laubignat, se dit « estomaquée » par ce qu'elle découvre et s'est mise en relation étroite avec les collectifs de victimes. « On ne peut pas se contenter de dire : "Nous sommes une grande famille, la grande majorité des faits est derrière nous." Nous devons avoir une vigilance de tous les instants, et les parents doivent absolument dénoncer ce qu'ils voient. Je suis très claire sur ce point, même si ce discours peut déranger. » Cette colère rentrée pourrait amener l'enseignement catholique à bouger. Déjà, un changement à sa tête est en cours. Alors que l'Education nationale, sous la pression des députés mais aussi de la Cour des Comptes, cherche à lui imposer de nouvelles contraintes (mixité sociale, contrôle des finances, de la vie scolaire...), son secrétaire général, Philippe Delorme, a payé sa volonté de ménager la chèvre et le chou : jugé trop conservateur par les députés et, au contraire, trop interventionniste par une partie des directeurs d'établissement qui s'en sont plaints à leurs évêques, il a été « putsché » en novembre et quittera son poste en septembre prochain. Certains y ont vu un énième retour du syndrome de la citadelle assiégée. Mais le choix de son successeur, Guillaume Prévost - énarque et délégué général de Vers le Haut, think tank dédié à la jeunesse -, et de son agent traitant à l'épiscopat, le très politique Mgr Rougé, indique peut-être une voie plus subtile. Les deux hommes appartiennent au même courant conservateur-social, persuadé que l'école privée sous contrat peut être un lieu de reconquête pour un catholicisme régénéré. L'adhésion toujours aussi forte, Bétharram ou pas, des parents de classe moyenne, qui y voient un refuge face au délitement de l'enseignement public et aux fragilités psychologiques de leurs rejetons, ne leur donne pas tort. Très cérébral, le nouveau couple exécutif est aussi réputé stratège. Le renforcement des contrôles de l'Etat, annoncé en mars par Elisabeth Borne, pourrait ainsi se révéler moins une contrainte qu'une « opportunité », comme l'écrit M. Prévost dans sa profession de foi. Celle d'exercer une tutelle plus stricte sur le terrain. Et de réinjecter une « catholicité » - s'ouvrir aux défavorisés, outiller spirituellement la jeunesse au-delà de la simple course aux mentions - qui, dans certains établissements, a fini manifestement par se perdre. La résurrection après le Golgotha ?

[Cet article est paru dans Le Nouvel Obs \(site web\)](#)